

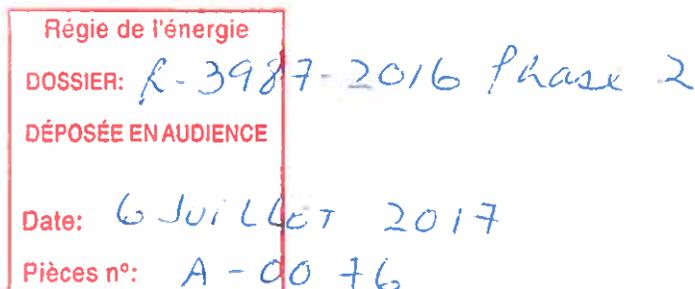
Figure 4 : Niveau de satisfaction des participants à l'égard des programmes PE218 et PE219

#### Satisfaction des ingénieurs

Les ingénieurs interrogés se disent eux aussi assez satisfaits de l'ensemble des programmes en leur accordant une note moyenne globale de 8,4 sur 10 pour le PE218 et de 8,6 pour le PE219.

Ils ont aussi exprimé un haut niveau de satisfaction à l'égard de leur collaboration avec Gaz Métro, des critères d'admissibilité, de la clarté de la documentation et de la simplicité des étapes de participation (ces aspects ont reçu des notes moyennes supérieures à 8,5/10, et ce, tant pour le PE218 que pour le PE219).

Pour le PE218, la satisfaction des ingénieurs était plus faible à l'égard du montant de l'aide financière (7,9/10) et des outils techniques (7,5/10), sans toutefois atteindre un niveau problématique. Pour le PE219, les ingénieurs étaient moins satisfaits des effets du programme sur leurs ventes ou projets (6,0/10).





les sites industriels du PE218 s'élève à 571 670 \$ contre 1 272 261 \$ pour le PE219. Le coût moyen par mesure des deux programmes est similaire (525 318 \$ pour le PE218 contre 500 562 \$ pour le PE219), mais c'est le nombre moyen de mesures par participant qui diffère fortement : le PE218 compte en moyenne une mesure par participant contre plus de deux mesures pour le PE219.

Pour la période évaluée, l'aide financière moyenne octroyée dans le cadre du PE218 était de 71 538 \$, soit 39 % du coût incrémental estimé et 12,5 % du coût total moyen des projets. Pour le PE219, l'aide financière moyenne octroyée était de 62 701 \$, soit 12 % du coût incrémental estimé et 5 % du coût total moyen des projets. L'analyse confirme que la méthode actuelle d'établissement de l'aide financière et que la hauteur de cette aide ne posent aucun problème. Il y a même une marge de manœuvre pour couvrir une partie plus importante des surcoûts, particulièrement pour le PE219, si Gaz Métro envisageait de hausser l'aide financière.

Étant donné l'emploi d'une valeur prudente de 25 %, il est possible que le coût incrémental moyen soit surévalué, ce qui aurait une incidence négative sur le TCTR, dont la valeur serait aussi conservatrice. L'effet d'une surévaluation doit être pris en considération au moment de juger de la rentabilité du programme.

### 3.5 Test du coût total en ressources

Dans le cadre de cette évaluation, Econoler devait recalculer le test du coût total en ressources (TCTR) du plus récent suivi interne présenté à la Régie dans son dossier tarifaire 2015-2016 en utilisant les paramètres révisés au cours de cette évaluation (voir le gain énergétique unitaire moyen, les taux d'opportunité et d'entraînement, la durée de vie et le coût incrémental moyen à la section 3.4).

Gaz Métro a fourni à Econoler le nombre de participants pour chacune des années évaluées, le résultat du plus récent bénévolat mesuré parallèlement à cette évaluation, le coût évité et les coûts de programme ainsi que le taux d'actualisation.

Le TCTR a été calculé selon la méthode approuvée par la Régie, c'est-à-dire en faisant la différence entre les bénéfices actualisés liés aux coûts évités et les coûts actualisés liés à l'investissement total de Gaz Métro, des participants et des bénévoles. Les principaux paramètres utilisés dans le calcul du TCTR du PE218 sont présentés au tableau 13 et ceux pour le PE219 au tableau 14.

En utilisant ces paramètres, le TCTR a augmenté par rapport à la valeur présentée par Gaz Métro dans son suivi interne pour le PE218. En effet, la baisse du taux d'opportunité, la hausse de la durée de vie, la hausse de l'effet d'entraînement et la baisse du coût incrémental ont eu pour effet d'augmenter les bénéfices du programme et de diminuer les coûts.

Tous ces effets ont eu comme conséquence l'augmentation du TCTR pour le programme PE218, qui se chiffre désormais à 24 894 457 \$, tandis que le ratio s'est établi à 7,63, comparativement à 5 780 018 \$ et 1,56 respectivement selon les prévisions du suivi interne. Le TCTR demeure donc



Concernant le PE219, trois ingénieurs sur quatre ont mentionné trouver l'aide financière adéquate, pour une moyenne de satisfaction globale de 8,5/10.

Environ la moitié des ingénieurs interrogés dans le cadre du PE218 trouvent l'aide financière compétitive par rapport à ce qui s'offre ailleurs sur le marché québécois, notamment par rapport aux aides financières offertes par Hydro-Québec et le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE). Concernant le PE219, ce sont trois ingénieurs sur quatre qui trouvent l'aide financière compétitive.

Sur les cinq ingénieurs et les sept participants interrogés dans le cadre du PE218 qui ont fait des suggestions d'amélioration au programme, trois ingénieurs ont dit spontanément que l'aide financière mériterait d'être haussée, mais aucun participant n'a fait de commentaire en ce sens. Pour le PE219, sur les deux ingénieurs et les quatre participants interrogés qui ont fait des suggestions d'amélioration au programme, aucun ingénieur et un seul participant a dit spontanément que l'aide financière mériterait une hausse.

En examinant de plus près les PRI, les PRI moyennes des catégories de mesure du programme PE218 sont en général plus courtes que celles du programme PE219. Ces résultats sont en cohérence avec la clientèle industrielle de PE218 qui exige des PRI plus courtes pour mettre en place des mesures d'efficacité énergétique. Neuf projets sur les 68 réalisés dans le cadre du PE218 ont atteint le plafond de 175 000 \$ en aide financière (13 %) et cinq projets ont fait de même sur les 24 réalisés dans le cadre du PE219 (21 %).

Pour les deux programmes, l'hétérogénéité des résultats sur les PRI confirme la nécessité de conserver la clé de calcul de l'aide financière graduée selon la PRI et selon le secteur d'activité.

Tableau 6 : PRI moyenne des mesures d'efficacité énergétique du PE218

Catégories de mesure	PE218 - PRI moyenne
Amélioration de l'enveloppe du bâtiment	32,6
Conversion au gaz naturel	13,2
Contrôle de la ventilation	7,2
Récupération d'énergie – ventilation	6,6
Modernisation de la chaufferie	5,5
Décentralisation	4,8
Autres mesures	5,8
Réduction des fuites et de la pression	3,8
Récupération d'énergie – procédé	3,7
Contrôle des procédés	3,1

